

## **CONGRES DE LYON – JUIN 2022**

### **INTERVENTION URI HDF SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE**

**RAPPORTEUR : PERRINE MOHR**

En juin 1982, à l'occasion du congrès de Metz, Edmond Maire déclarait ~~que~~ :

« La situation que nous vivons appelle une CFDT forte, entreprenante, foisonnante d'initiatives et d'innovation pour construire le changement social ; une CFDT pleinement indépendante et capable d'impulser les transformations nécessaires dans l'Etat et les institutions comme dans la société. Cette CFDT-là doit prendre les moyens de devenir à moyen terme la force principale du syndicalisme français. Elle ne le fera pas en s'enfermant dans sa vérité d'un moment ou en restant les deux pieds dans le même sabot, par peur des risques. Il n'y a pas d'innovations sans risques »

Changement notable depuis 1982, la CFDT est bien devenue la première Organisation Syndicale de France. Pour le reste, nos valeurs et notre détermination n'ont fait que se renforcer, nous permettant d'obtenir des avancées significatives.

- Des ANI télétravail, Santé au Travail, Formation Professionnelle
- Le Ségur, TRANSCO, l'allongement du congés paternité, l'APLD, le CEJ, l'index éga-pro...
- L'ARC, le Pacte du Pouvoir de Vivre...

La liste est loin d'être exhaustive et nous n'avons pas abouti sur toutes les revendications que nous portons. N'empêche, en Hauts-de-France, nous sommes extrêmement fiers d'être à la CFDT et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour poursuivre notre contribution aux futures avancées si essentielles pour les travailleurs.

\*\*\*\*\*

Revenir sur 4 ans d'activité syndicale en 6 minutes n'est, en temps normal, pas un exercice facile. Revenir sur notre activité entre juin 2018 et janvier 2022 est, à l'image des crises que nous avons traversées, encore plus exigeant.

Le fil rouge de la mandature en Hauts-de-France c'était d'être au service des travailleurs en menant des actions concrètes et utiles. Pour cela, un prérequis : se donner les moyens de mener ces actions au lendemain d'une fusion qui, elle aussi, aurait pu être assimilée à une crise à part entière.

Ce sont quasiment les deux premières années de la mandature qui ont été centrées sur le fonctionnement interne de l'organisation. Un temps nécessaire de construction pour stabiliser une structure ébranlée et faire émerger l'identité de la CFDT Hauts-de-France.

Reconnaissons-le aujourd'hui, si cet épisode a laissé des traces, nous sommes désormais en ordre de marche et clairement identifiés par nos interlocuteurs régionaux.

Il n'y a qu'une parole CFDT en région, une parole légitime pour engager toute l'organisation.

La fusion nous a également permis d'être plus réactifs et efficaces en situation de crise, contrairement à d'autres organisations syndicales qui sont restées comme paralysées et qui ne survivent plus qu'au travers du dialogue social institutionnel.

Il a donc fallu assumer, et nous l'avons fait :

- Suite à la crise des gilets jaunes, le groupe régional du Pacte du Pouvoir de Vivre s'est mis au travail, il continue à s'étoffer et tend maintenant à se démultiplier sur les territoires, sur les lieux de travail
- Suite à la crise sanitaire, nous avons impulsé la création d'une conférence sociale régionale quadripartite.

Nos propositions sont entendues (même si elles ne sont pas toujours écoutées), la CFDT est reconnue pour son sérieux et sa pertinence par les acteurs régionaux. La première place acquise au cours du mandat dans le privé est venue conforter cet état de fait.

Pas de triomphalisme pour autant, le travail de conviction pour faire aboutir nos propositions est permanent car si elles ne trouvent pas de traductions concrètes pour les travailleurs et les citoyens des Hauts-de-France, elles n'ont aucun intérêt.

\*\*\*\*\*

Nous avons la conviction que notre syndicalisme doit jouer un rôle de régulateur. Mais pour jouer pleinement ce rôle, pas de miracles, il nous faut des moyens. Et c'est bien là que le bât blesse.

Les faits sont là et pas un militant ne dira le contraire, l'application des ordonnances travail a des impacts sur notre capacité à faire vivre le dialogue social.

Nos représentants ont plus de travail qu'avant mais moins de temps et moins de ressources pour le faire, ils deviennent des couteaux suisses que l'on sursollicite jusqu'à l'usure.

Pourtant nous le savons bien nous à la CFDT que c'est par le dialogue social que les conditions de travail peuvent être améliorées, que c'est par le dialogue social que l'on construit du progrès social au bénéfice de toutes et tous.

Si l'impact est préoccupant sur les lieux de travail, il l'est tout autant dans les structures CFDT. Pas de reproche dans mon propos mais un constat : quand nos syndicats ont des arbitrages à opérer faute de moyens suffisants, ils ~~le~~ sont souvent <sup>v. b. k.</sup> au détriment de l'interpro.

S'il y a quatre ans nous avons tous lucidement admis que le syndicalisme était mortel, nous avons aussi collectivement démontré au cours de ce mandat que ce ne sont pas les militants CFDT qui en porteraient la responsabilité.

En mars dernier, j'ai eu le privilège d'avoir été élue Secrétaire Générale de l'Union Régionale des Hauts-de-France. Beaucoup se félicitent de voir une femme de 40 ans à ce poste. Pourtant, sans les moyens que me donnent ma section et ma Fédération pour accomplir ma mission au quotidien, cela serait impossible !

C'est parce que ma section avait la volonté et les moyens que j'ai pu découvrir les mandats interpro, que j'ai pu m'y investir pleinement, être repérée puis prendre des responsabilités.

Je suis consciente de ma chance, je suis dans un champ pro ou « il y a encore du temps » comme on dit. Mais je vous le demande, nos structures interpro ont-elles vocations à fonctionner à terme avec une majorité des militants « qui ont du temps » au risque d'être moins représentatives de la diversité de nos champs professionnels ?

En tant que première organisation syndicale, nous avons une lourde responsabilité, nous avons à inventer le syndicalisme du 21<sup>ème</sup> siècle. Ce qui me fait dire que l'ARC n'est pas une vue de l'esprit, mais un mode de fonctionnement qui doit monter en puissance et devenir une évidence pour tous, une pratique partagée. Cette valeur « solidarité » à laquelle nous tenons tant, nous devons la mettre en œuvre aussi en interne.

Le fédéralisme opérationnel ne doit plus être un concept, un objet de débat entre structures mais bien une pratique mise en œuvre par chacun au service de tous !